

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CANADIENNE ITALIENNE

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle, en mode hybride, des membres de la Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne, tenue le jeudi 20 avril 2023 à 18 heures 30. La réunion est captée à la salle de réception du Club de golf Métropolitain-Anjou.

Une capsule vidéo d'ouverture est projetée.

Madame Michelina Lavoratore, Directrice services aux particuliers et Développement des affaires prend la parole pour souhaiter la bienvenue à tous, et présente les invités spéciaux.

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Raffaele Di Lillo, président du Conseil d'administration s'adresse aux personnes participant à distance et aux membres présents en salle en leur souhaitant la bienvenue et les remerciant pour l'intérêt qu'ils portent à leur caisse.

Monsieur Di Lillo déclare la réunion régulièrement constituée et ayant été valablement convoquée, elle est habilitée à procéder. M. Michael Di Grappa agit comme secrétaire d'assemblée, accompagné à l'animation par les administrateurs M. Serge Branconnier, M. Claude Gobeil et par M. Mariano De Carolis le directeur général. Tous les documents présentés seront déposés aux archives pour références futures. L'ordre du jour, le procès-verbal de l'AGA du 22 avril 2022, le rapport annuel et le rapport financier ont préalablement été déposés sur le microsite de la caisse 10 jours avant la présente assemblée.

M. Di Lillo informe que la votation en différé sera accessible à tous les membres de plein droit au cours des quatre (4) prochains jours, débutant tout de suite après la présente assemblée. Tous pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes. Les membres seront guidés au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

Une capsule vidéo avec un message du président du Mouvement, M. Guy Cormier, est projetée.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 M. Di Lillo invite le secrétaire, M. Di Grappa, à présenter les règles de fonctionnement du déroulement de la réunion pour les gens en salle et ceux en virtuel. M. di Grappa donne des précisions sur la définition de membre.

2.2 M. Di Lillo demande la proposition pour la nomination des scrutateurs pour cette assemblée. **SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE NOMMER Mme Natalie Amato et M. Giuseppe Tuzzolino à titre de scrutateurs pour cette assemblée.**

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président M. Raffaele Di Lillo invite M. Di Grappa à présenter l'ordre du jour. Il se déclare ensuite prêt à recevoir une proposition pour son acceptation. **SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 21 AVRIL 2022

Le président Monsieur Raffaele Di Lillo informe que comme décrété par la Fédération Desjardins et indiqué sur l'Avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le microsite de la caisse pour prélecture. Une demande pour la proposition de l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice au 31-12-21 est demandée.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle pour l'exercice au 31-12-21, tel que soumis.

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Raffaele Di Lillo, président, présente les membres du Conseil d'administration dont les photos apparaissent à l'écran.

M. Di Lillo donne la parole au directeur général M. De Carolis pour faire un hommage à feu Elio Cerundolo, administrateur décédé en septembre 2022. M. Cerundolo a siégé au conseil d'administration de 1988 à son décès en 2022. M. De Carolis fait des éloges à l'endroit de feu Me Cerundolo et demande une minute de silence.

M. Di Lillo reprend la parole et livre le rapport aux membres. Au nom du Conseil d'administration, M. Di Lillo félicite l'équipe pour les excellents résultats.

MESSAGE "DUE PAROLE TRA NOI" (Quelques mots entre nous)

Le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis s'adresse ensuite au public avec l'intention de rejoindre également la majorité des membres dans leur langue et pour souligner la proximité de la Direction aux membres italiens de la caisse.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Di Lillo invite M. Claude Gobeil, président du Comité d'audit et de déontologie à présenter la Reddition déontologique pour la dernière année. M. Gobeil confirme les énoncés suivants;

- 1) Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.

Procès-verbal Assemblée générale (suite)

- 2) Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- 3) La Caisse a octroyé 10 contrats de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code conformes aux règles.

3.3 PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Avant la projection de la capsule présentant les faits saillants des résultats financiers de la Caisse, une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins est présentée. Le Directeur général apporte des détails aux résultats présentés.

3.4 PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le président M. Di Lillo demande à M. Serge Branconnier, président du Comité de Gouvernance, Éthique et Coopération de la caisse de présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement et autres engagements dans le milieu.

Ensuite, une capsule vidéo est projetée pour faire rapport des contributions financières et communautaires apportées à la collectivité par l'entremise des administrateurs, de la Direction, des gestionnaires et des employés. La présentation du bilan de la nature coopérative démontre la contribution financière de la caisse pour soutenir les projets du milieu.

La capsule vidéo énumère une partie des organismes qui ont reçu des dons durant l'année 2022. M. De Carolis mentionne également l'implication de la caisse au succès de maintes levées de fonds par des organismes à but non lucratif.

La somme remise par le Fonds du Grand Mouvement est affichée à l'écran.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Di Lillo tient à souligner les très bons résultats de la Caisse pour 2022. Il demande aux participants s'il y a des questions sur les sujets présentés. Une période de 15 minutes est disponible afin de permettre aux membres à distance d'envoyer des questions en ligne. Un membre en ligne désire savoir combien de participants il y a en ligne. M. Di Lillo répond qu'il y en a 36.

Plusieurs membres en salle félicitent la Direction pour les résultats financiers intéressants réalisés pour l'exercice financier au 31 décembre 2022 et pour son implication dans le milieu.

Procès-verbal Assemblée générale (suite)

5. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Une capsule vidéo présente la ristourne; l'élément distinctif de notre coopérative.

Le président M. Di Lillo demande ensuite au Directeur général de soumettre aux membres la recommandation que le Conseil d'administration a sélectionnée à sa réunion du 23 mars 2023 concernant la répartition des excédents pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2022. M. De Carolis présente les scénarios.

5.1 a) Répartition des excédents annuels - ristourne aux membres et versement de toute somme à verser au Fonds d'aide au développement du milieu.

c) Répartition des ristournes aux membres

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse populaire Canadienne Italienne

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu
| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	12 218 k\$
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	31 179 k\$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	67 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	10 k\$
Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	43 474 k\$
Affectation au FADM	(245) k\$
Affectation à la RRE	(9 457) k\$
Affectation à la réserve générale	(33 772) k\$
Solde des excédents à répartir	0

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2022


245 000 \$ Fonds d'aide au développement du milieu

1 994 266 \$ Ristournes aux membres

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ³	Taux par 1 000 \$ de volume particuliers	Taux par 1 000 \$ de volume entreprises	ÉQUIVALENT EN \$
Comptes	0,58	0,58	358 k\$
Épargne et placements	0,70	0,70	329 k\$
Fonds	0,70	0,70	30 k\$
Prêts et marges de crédit	0,58	0,58	770 k\$
RISTOURNE ASSURANCES⁴	23 \$ / 1 000 \$ de prime		215 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT⁴	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets		89 k\$
RISTOURNE PRODUITS⁴	Montant de 50 \$⁵		187 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE⁴	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions		15 k\$

Toujours à vos côtés



¹ Inclut 2 008 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes.

² Net d'impôt.

³ soumis au vote lors de l'assemblée.

⁴ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁵ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

M. De Carolis précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui qu'ils estiment le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté, et il est totalement conforme aux encadrements applicables. Cette

Procès-verbal Assemblée générale (suite)

recommandation est soumise aux membres pour un vote en différé qui débute le 20 avril 2023 la fin de l'assemblée et se terminera le lundi 24 avril 2023 à 23 :59.

Suite à l'approbation par votes en différé par les membres sur Acces-D, les ristournes seront versées aux folios qualifiés au début du mois de juin 2023.

5.2.2. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE ET PÉRIODE D'ÉLECTION

La présidente du Comité de mises en candidatures Monsieur Serge Branconnier agira à titre de présidente d'élection puisque le président est en élection. Le secrétaire d'élection sera M. Mariano De Carolis puisque M. Di Grappa est lui-même en élection.

M. Branconnier confirme que les membres du Comité de mise en candidature ont été nommés par le conseil d'administration. Le Comité de mise en candidature a tenu sa réunion le mercredi 8 février 2023.

M. Branconnier s'adresse aux membres pour leur présenter le rapport du comité.

5.2.3 ÉLECTION PAR ACCLAMATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Branconnier annonce qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, par le Règlement intérieur et par le Code de déontologie de Desjardins, et répondent à plusieurs des zones de renforcement notées dans le profil enrichi des administrateurs. Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à combler, le Président d'élection déclare réélus par acclamation M. Raffaele Di Lillo, M. Michael Di Grappa, Mme Carole Gagliardi et Mme Celina Toia aux postes d'administrateurs pour un terme de 3 ans. Monsieur Branconnier félicite les élus.

5.3. VOTATION - PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Vu que cette assemblée s'est tenue en mode hybride, M. Di Lillo demande au secrétaire M. Di Grappa de relater aux membres les prochaines étapes;

« Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si

Procès-verbal Assemblée générale (suite)

des membres n'ont pas participé ce soir, ils pourront donc voter en toute connaissance de cause.

- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet (ou sur demande auprès de la Caisse) où vous avez déjà accès au rapport financier complet.
- Pour voter, rendez-vous sur Accès-D et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service Accès-D. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
- Il y aura des messages automatisés pour les membres auxiliaires ou ceux qui ne seraient pas autorisés à voter.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès ce soir le 20 avril 2023 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le lundi 24 avril 2023. Je vous rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter. »

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Di Grappa relate ces renseignements additionnels :

« Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif. »

M. Di Grappa remercie tous les membres et donne la parole au président, M. Di Lillo.

FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Di Lillo remercie les membres pour leur participation à cette assemblée générale annuelle hybride et pour leur intérêt envers la Caisse. Il en profite également pour remercier le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis et le personnel de la caisse pour le support professionnel accordé aux Dirigeants. Monsieur Di Lillo tient à féliciter les dirigeants élus et à remercier ses collègues pour leur engagement concret au sein de la Caisse et pour le support qu'ils lui ont accordé tout au long de l'année.

Enfin, merci à ceux qui m'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

Procès-verbal Assemblée générale (suite)

En terminant, M. Di Lillo invite les membres à distance de visualiser une capsule vidéo avec le message de fermeture préparé par Desjardins.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion se termine à 19 h 45. Comme précisé auparavant, la publication (dans 4 jours) des résultats des votes, si positifs, mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2022.

En date du 25 avril 2023, comme on peut le lire sur le rapport compilé par Desjardins, 393 personnes ont exercé leur droit de vote pendant la période de vote en différé. La majorité a voté favorablement à la proposition soumise par le conseil d'administration, dont 375 pour la proposition et 18 contre. La proposition sur le partage des excédents annuels est donc approuvée par les membres de la caisse, tel que soumis. Les résultats ayant été annoncés par Desjardins et déposés sur le microsite de la caisse, permet la levée de l'assemblée officiellement le 26 avril 2023 à 14 :58.

Raffaele Di Lillo
Président

Michael Di Grappa
Secrétaire